L'enseignement moral et civique (EMC : programme <u>pour l'école et le collège</u>) doit développer chez l'élève culture de la sensibilité (dimensions sensible), de la règle et du droit (dimension normative), culture du jugement (dimension cognitive) et culture de l'engagement (dimension pratique).

Pour ce dernier aspect, son deuxième objectif selon cette instance, doit se traduire par la capacité de l'élève «de prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement, et développer une conscience citoyenne et écologique ».

- L'EMC dans les nouveaux programmes des cycles 2, 3 et 4 et le développement durable

Dès le cycle 2 (programme en ligne p. 58 à 64 in <u>fichier des programmes au format PDF)</u>, le développement durable fait partie des connaissances, capacités et aptitudes visées au titre de l'engagement (p. 61 = p. 65 en ligne) - grâce auquel "l'école doit permettre eaux élèves de devenirs acteurs de leiur choix "et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres" (p. 57) : il s'agit bien de "prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école."

Au cycle 3, pour le m^me engagement, l'élève doit "pouvoir expliquer ses choix et ses actes" en prenant conscience de la responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement et de la santé " (p. 170 = p. 172 en ligne)).

Au cycle 4 (5e, 4e, 3e), le développement durable passe au niveau de la sensibilité (p. 305), le liant donc à l'émergence d'une conscience morale (et non comme une simple éducation au choix et à l responsabilité), façon de " se sentir membre d'une collectivité".

La dimension "Engagement" au cycle 4 concerne la prise de conscience dans les responsabilités et collectives face aux risques majeurs" par l'appréhension des citoyens face aux risques naturels. C'est l'occasion de discerner "les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques e des responsabilités individuelles et collectives" (p. 308).

A noter ...

On rapprochera cette réécriture avec celle du <u>nouveau socle commun de connaissances, de</u>

compétences et de culture par le même CSP

"L'élève associe au « développement durable » une démarche pour concilier les activités économiques, la justice sociale, la protection de l'environnement. Il est sensibilisé au fait que le mode de vie actuel ne doit pas empêcher la satisfaction des besoins des générations futures. Il a compris que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées susceptibles d'être perturbées par les facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement. Il sait que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels."